



CANADIAN ASSOCIATION OF
PROFESSIONAL IMAGE CREATORS

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES
CRÉATEURS PROFESSIONNELS DE L'IMAGE

L'Association canadienne des créateurs professionnels de l'image (CAPIC) a besoin de votre aide.

Il est important de publier cette déclaration en 2022, 10 ans après l'adoption du projet de loi C-11, une Loi modifiant la *Loi sur le droit d'auteur*. Grâce aux activités constantes de lobbying et de plaidoyer de la CAPIC, cette réforme sur la *Loi sur le droit d'auteur* assurait, par défaut, aux créateurs canadiens d'être les premiers propriétaires des droits d'auteur de leur travail. En tant qu'association, la CAPIC a représenté les créateurs de l'image commerciale au Canada depuis 1978. Pendant plus de 40 ans, la CAPIC a été une voie collective, en travaillant pour maintenir les normes du secteur d'activité, favoriser une communauté forte et engagée, et pour défendre les droits des créateurs canadiens de l'image. L'Association vit actuellement un moment charnière, car elle risque de cesser ses activités complètement. Son état actuel ne lui permet pas de durer une année de plus. La CAPIC a besoin de votre aide.

Elle a déjà connu la situation dans laquelle elle se trouve aujourd'hui. En tant qu'association financée principalement par les cotisations de ses membres, maintenir leur nombre à travers le pays a représenté un défi. Malgré les efforts continus, la CAPIC a enregistré une baisse de ses cotisants au cours de la précédente décennie. Ces dernières années ont été particulièrement difficiles pour les organisations professionnelles sans but lucratif, de nombreux propriétaires de petites entreprises ayant été contraints de réduire les coûts comme jamais auparavant. De plus, l'administrateur actuel de la CAPIC occupera un nouvel emploi en janvier prochain, ce qui met l'Association face à un important besoin de recrutement.

Tous ces éléments expliquent la situation que nous vivons actuellement. La CAPIC détient un objectif clair à atteindre pour survivre et continuer à représenter le secteur des créateurs de l'image au Canada. La CAPIC a besoin de recueillir assez de soutien afin de garantir les activités pour l'année prochaine, à savoir lever des fonds pour couvrir les coûts d'exploitation, recruter suffisamment de membres et de bénévoles, et embaucher un nouvel administrateur.

Comment nous aider?

- Devenir membre de la CAPIC.
- Devenir bénévole dans votre section locale, rejoindre le conseil d'administration, et s'impliquer.
- Verser un don à la CAPIC (vous recevrez un reçu fiscal!).
- Partager cet appel à l'action avec votre réseau professionnel.

Cette Association est entièrement gérée par ses membres, qui en définissent le mandat, la vision et les objectifs. Ce moment constitue une occasion pour que la CAPIC se renouvelle et se reconstruise.

L'opportunité nous est maintenant offerte de nous rassembler et de renforcer cette communauté. Forte de sa riche histoire et de son important héritage, l'Association regarde maintenant vers l'avenir.

Il s'agit de votre appel à l'action.